

REUNION DES AMATEURS DU BRAQUE D'AUVERGNE



Liste éditée le 20 novembre 2020 sur la base des informations communiquées par les Adhérents au secrétariat et des fichiers S.C.C. Tous renseignements concernant cette liste sont à demander ou à fournir à : Mme Laurence DESSAINTS - rue de Montigny 14810 GONNEVILLE en AUGÉ Tél : 02.31.24.25.50 - Courriel : laurence.dessaints@gmail.com

Cette liste n'engage en aucune manière la REUNION DES AMATEURS DU BRAQUE D'AUVERGNE qui porte les renseignements ci-dessous à la connaissance d'amateurs intéressés.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et suivant les nouvelles dispositions de l'ordonnance AGR1518009, pour les éleveurs ne produisant pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal et dont tous les chiots sont inscrits au LOF, merci d'indiquer obligatoirement lors d'une demande de parution d'une annonce sur cette liste, le numéro de portée délivré par la Centrale Canine lors de la déclaration de naissance, pour les autres éleveurs merci de nous communiquer votre numéro SIREN et pour tous le numéro d'identification de la mère, la date de naissance des chiots et leur nombre. Aucune annonce ne paraîtra sans ces renseignements fournis spontanément au responsable.

Reproducteurs radiographiés Dysplasie : **Mariages recommandés : A+A, A+B, A+C, B+B et C+A.**
Joindre photocopies lectures dysplasie à la demande de parution/HD : **abréviation de Hanche-Dysplasie + stade**

Suite à décision Comité du 03 octobre 2020 :

Saillies et portées cotées 2 Points, répertoriées par la SCC (parents confirmés, non radiographiés Dysplasie ou 1 seul parent radiographié) seront publiées à la suite de celles où les 2 reproducteurs sont radiographiés.

CHIOTS

Chez M. L. ROUANET, rue de la Forge, 11340 ESPEZEL

Tél. 06.81.66.89.24 delaterriblemenee@hotmail.fr

DOSSIER SCC N°2020040227

5M et 2F nés le 26/09/2020 de

JAVA du Rastel Del Pount par

OMER des Sources de la Hulotte (HD-B)

COTATION DE PORTEE : (1 + 1 = 2 points)

Chez M. S. GALLOT, 66 rue de Strasbourg, 57630 MOYENVIC

Tél. 06.85.11.28.58

DOSSIER SCC N°2020041992

2M et 5F nés le 22/10/2020 de

NENA du Ruisseau de Montbrun par

JAPPELOUP des Plaines du Bord de l'Ozanne

COTATION DE PORTEE : (1 + 1 = 2 points)

SAILLIE

Chez M. J-L. VIAUD, le TREUIL, 16200 CHASSORS

Tél. 06.98.88.26.64

jlviaud@gmail.com

N° SIREN 510381239

L'OR des Hauts de Rouillac (HD-B,cacscacibSpéc,ExcN.E,TAN) a été saillie le 08/10/2020 par IGREC des Hauts de Rouillac (HD-A,TB)

COTATION DE PORTEE : (2 + 1 = 3 points)

ADULTE

Chez M. J. MASO, LABRUNI, 47120 AURIAC sur DROPT

Tél. 06.83.11.86.20

1 F MAYA (LOF 25911 - Id.250268731800436) née le 20/11/2016 de

JERSEY (LOF 25113/4711) par

KHYANNES NEMROD (LOF 25893/3988)

GRILLE DE SELECTION DU BRAQUE D'Auvergne

Adoptée par la Commission d'Élevage de la CENTRALE CANINE le 13 décembre 2004
Approuvée par le Comité de la CENTRALE CANINE le 6 janvier 2005

1/6 POINT

Sujet confirmé

2/6 POINTS

Sujet confirmé

- titulaire du TAN ou équivalence
- Très Bon en exposition
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

3/6 POINTS

Sujet confirmé

- Excellent en Field Trial ou BICP 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
- Très Bon en exposition (Spéciale ou Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

ou

Sujet confirmé

- CQN ou Très Bon en Field d'Automne ou « Amateur » ou BICP 3^{ème} catégorie
- Excellent en exposition (Spéciale ou Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

4/6 POINTS Sujet « *Recommandé* »

Sujet confirmé

- Très Bon en Field Gibier « Naturel » ou Excellent en Automne ou BICP 1^{ère} catégorie
- deux « Excellent » en exposition sous deux jurys, et dont un en Spéciale, Nationale d'Élevage ou Championnat SCC
- radiographié Dysplasie A ou B
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)
- **pedigree complet**

5/6 POINTS Sujet « *Elite B* »

- Sujet confirmé coté 2 points et ayant produit, en première génération, au minimum :
pour les Femelles : 3 sujets à 3 points en 2 portées
pour les Mâles : 3 sujets à 3 points avec 2 lices différentes
- ADN + compatibilité de filiation obligatoire

6/6 POINTS Sujet « *Elite A* »

- Sujet confirmé « **Recommandé** » ayant produit comme « Elite B »
- ADN + compatibilité de filiation obligatoire

